

Sanofi propose d'acquérir Kiadis, une entreprise spécialisée dans les produits d'immunothérapie à base de cellules au stade clinique

- * Adjonction d'une plateforme exclusive de cellules *Natural Killer* (K-NK) de nouvelle génération et d'un portefeuille d'immunothérapies et de traitements contre les maladies infectieuses à base de cellules.

PARIS et AMSTERDAM – Le 2 novembre 2020 – Sanofi et Kiadis, une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments innovants à base de cellules NK (*natural killer*) « prêtes à l'emploi », pour le traitement de maladies engageant le pronostic vital, ont conclu un accord définitif aux termes duquel Sanofi lancera une offre publique d'achat (sous réserve de la satisfaction de certaines conditions usuelles) en vue de l'acquisition de la totalité des actions de Kiadis à raison de euros 5.45 l'action, pour une valorisation totale de environ €308 million¹.

« Nous pensons que la plateforme technologique de développement de médicaments à base de cellules K-NK « prêtes à l'emploi » de Kiadis recèle de nombreuses applications pour le traitement de tumeurs liquides et solides et permettra de dégager de multiples synergies avec le portefeuille émergent de Sanofi en immuno-oncologie, nous donnant l'opportunité de poursuivre le développement des potentielles meilleures approches thérapeutiques qui soient », a précisé le docteur John Reed, Ph.D., Responsable Monde de la Recherche et Développement de Sanofi.

« L'ambition de Kiadis est de développer des médicaments innovants à base de cellules pour les personnes atteintes de maladies potentiellement mortelles ; cette transaction contribuera à sa réalisation », a indiqué Arthur Lahr, Directeur général de Kiadis. « Après l'abandon de notre principal produit-candidat et notre réorganisation en 2019, Kiadis est repartie sur des bases entièrement nouvelles au début 2020 et se concentre désormais exclusivement sur sa plateforme exclusive et différenciée de développement de cellules NK obtenue à la suite de l'acquisition de Cytoson Therapeutics. L'offre de Sanofi témoigne du caractère unique de notre plateforme de cellules NK et de la rapidité avec laquelle Kiadis a réussi sa transformation. Le conseil d'administration de Kiadis considère à l'unanimité que Sanofi dispose des ressources et des assises financières pour accélérer le développement nos produits à base de cellules NK, pour le bénéfice des patients. Nous pensons que cette transaction présente un intérêt indéniable

¹ Ajusté pour tenir compte de la valeur des bons de souscription pouvant être exercés en actions ou versés au comptant sur la base de la valeur Black-Scholes à partir du jour suivant immédiatement l'annonce publique du changement de contrôle

pour nos actionnaires et constitue un gage du potentiel de notre plateforme et de notre portefeuille de développement, eu égard au profil bénéfice-risque inhérent à toute entreprise de biotechnologie et aux capitaux nécessaires pour réaliser notre plan d'activité. Enfin, cette transaction offrira d'excellentes opportunités professionnelles à nos collaborateurs qui seront considérés par Sanofi comme ses experts internes des thérapies cellulaires. »

Une plateforme de cellules K-NK innovante

La plateforme exclusive de Kiadis repose sur des cellules NK allogéniques ou « prêtes à l'emploi » provenant de donneurs sains. Les cellules NK identifient les cellules cancéreuses et peuvent avoir de nombreuses applications et être utilisées pour le traitement de différents types de tumeur. La plateforme peut permettre de développer des produits rapidement et économiquement et de les mettre à la disposition de nombreuses populations de patients dans de multiples indications.

Les médicaments à base de cellules NK de Kiadis seront développés soit seuls, soit en association avec les plateformes existantes de Sanofi.

Une expertise scientifique complémentaire pour le développement de médicaments ayant le potentiel d'être les premiers de leur classe pharmacothérapeutique et un alignement stratégique sur les principaux domaines thérapeutiques de l'entreprise

Le savoir-faire de Sanofi en matière de recherche et développement et de commercialisation sera mis au service du développement du portefeuille de Kiadis, qui se compose de médicaments à base de cellules NK pour le traitement de patients candidats à une greffe de cellules souches hématopoïétiques, porteurs de tumeurs liquides ou solides ou atteints de maladies infectieuses.

En juillet 2020, Sanofi a pris sous licence le programme préclinique K-NK004 de Kiadis en vue d'étudier son association potentielle avec d'autres molécules pour le traitement du myélome multiple.

Le portefeuille de thérapies à base de cellules NK de Kiadis comprend:

K-NK002 fait l'objet d'une étude de phase II dans le but d'évaluer l'intérêt des cellules NK dans la prévention d'une rechute post-greffe chez des patients porteurs d'une LAM et d'un syndrome myélodysplasique. L'essai de phase II sera mené en collaboration avec les principaux centres de transplantation des États-Unis.

K-NK003 fait l'objet d'une étude de phase I dans le but d'évaluer l'intérêt des cellules NK dans la prise en charge de patients atteints d'une LAM en rechute ou réfractaire.

KNK-ID-101 est un programme ayant pour but d'évaluer les propriétés des cellules NK, de déterminer si elles peuvent permettre de lutter contre le SARS-CoV-2 -- le virus responsable de la COVID-19 --, dans l'optique de développer un traitement préventif

post-exposition à base de cellules K-NK pour les patients à risque élevé. Kiadis prévoit de débiter un essai clinique de phase I/IIa, financé par le gouvernement, pour évaluer l'apport des cellules K-NK dans le traitement de patients COVID 19.

Accélérer le développement clinique et étendre la portée thérapeutique du portefeuille actuel de Kiadis

Sous réserve de la conclusion de l'offre publique d'achat, Sanofi fournira les ressources et capacités nécessaires pour accélérer le développement de les programmes en cours de Kiadis dans le domaine des cancers du sang, des tumeurs solides et des maladies infectieuses, et optimiser leur potentiel pour le bénéfice des patients.

À propos de Kiadis

Fondée en 1997, Kiadis se spécialise dans le développement de thérapies cellulaires innovantes pour les patients atteints de maladies engageant leur pronostic vital. L'entreprise a son siège à Amsterdam et est implantée aux États-Unis. Kiadis réinvente la médecine et tire parti du pouvoir de l'humanité et de son système immunitaire collectif pour identifier les meilleures cellules, pour la vie.

Kiadis est cotée sur Euronext Amsterdam et Euronext Bruxelles depuis le 2 juillet 2015, sous le symbole KDS. Pour plus d'informations, voir le site www.kiadis.com.

À propos de l'offre

De plus amples informations sur l'offre figurent dans le communiqué de presse conjoint de Sanofi et de Kiadis de ce jour, en application des articles 4 (par.1 et 3), 5 (par. 1) et 7 (par. 4) du Décret relatif aux offres publiques d'achat du Gouvernement des Pays-Bas. Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ou de souscription ni une sollicitation d'achat ou de souscription d'actions. Toute offre de titres s'effectuera uniquement au moyen d'un prospectus approuvé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers et reconnu par l'Autorité belge des marchés financiers.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations Médias

Ashleigh Koss
Tél.: +1 (908) 205 2572
ashleigh.koss@sanofi.com

Sally Bain
Tél.: +1 (781) 264 1091
Sally.bain@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Yvonne Naughton

Relations investisseurs – Amérique du Nord

Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment, les risques liés à la capacité de Sanofi à finaliser l'acquisition aux conditions proposées, ou selon le calendrier attendu, la possibilité que des offres concurrentes soient faites, les autres risques associés à la réalisation d'un rapprochement d'entreprises, tels que le risque que l'intégration ne soit pas réussie, qu'elle soit plus difficile, chronophage, ou plus coûteuse qu'attendu, ou que les bénéfices attendus de l'acquisition ne se réalisent pas, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Déclarations prospectives - Kiadis

Certaines déclarations, croyances et opinions figurant dans ce communiqué de presse sont prospectives, et reflètent les attentes et les projections actuelles de Kiadis ou, le cas échéant, de l'administration de Kiadis à l'égard d'événements futurs. Par nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés, prévus ou induits dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient compromettre le résultat et l'impact financier des plans et activités décrits dans les présentes. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent provoquer des événements, performances ou résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne signifient pas nécessairement que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En conséquence, Kiadis décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier toute mise à jour ou révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse suite à tout changement dans les attentes ou dans les événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées. Ni Kiadis ni ses conseillers ou représentants ni aucune de ses filiales ou tout agent ou employé d'une telle entité ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs ni n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse ou à la survenue effective des développements prévus ou induits. Le lecteur est invité à ne pas accorder de confiance excessive à ces déclarations prospectives, qui ne sont valides qu'à la date du présent communiqué de presse.